Comité Alexis DANAN des Pyrénées Orientales

Pour la protection de l'enfance

l'ENFANT en majuscule

Dossier de presse

Le handicap invisible après un traumatisme crânien

Jeudi 28 juin à 18h

A L'IRTS

Sommaire

Edito…… P3

Qui sommes-nous ?..... P4

Conférence……. P5

Anne Laurent-Vannier……... P6

IRTS et Faire Economie Social et Solidaire... P7

Nos Précédentes Conférences……. P9

Nos Partenaires……... P12

Informations Pratiques……... P13

Voulez-vous contribuer au sauvetage de l'enfance malheureuse ?

Le reportage d'Alexis DANAN, la Ronde des Enfants Perdus, se terminait, le 30 mai 1936 dans Paris-Soir, par l'appel suivant :

Sommes-nous bien d'accord, les uns et les autres, que la grande misère des enfants de France a suffisamment duré, pour notre déshonneur ?

Sommes-nous bien d'accord que c'est assez de littérature, sur ce drame des drames, que c'est assez d'éloquence et d'effets de tribune et de circulaires et de décrets dont les ministres mêmes qui les rédigent ou qui les signent savent bien qu'ils ne résoudront rien, parce qu'ils ne s'attaquent qu'à la surface des plaies, non à leur cause profonde ?

Les pouvoirs publics, sollicités par d'autres problèmes, plus importants ou moins importants, plus ou moins urgents, n'ont pas le temps de résoudre celui-ci, ou n'en ont pas la volonté.

Soit.

Une belle occasion nous est donnée de montrer ce que peut l'initiative des braves gens pour amorcer dans les faits une grande réforme utile.

Il ne suffit plus que l'opinion publique larmoie, où vitupère en vase clos, accablant un journaliste de ces témoignages de solidarité.

Si son émoi est sincère, elle doit agir, affirmer clairement sa résolution d'avoir le dernier mot.

Nous sommes bien d'accord sur ce point ?

Alors, assez de ronger son frein à chaque récit de martyre d'enfant ; assez de crier au scandale à l'heure de l'apéritif, à chaque acquittement de bourreaux d'enfants. Assez d'applaudir à des condamnations toutes verbales d'un système bâti de fer et de pierre et qui nous nargue de sa résistance et de sa solidité.

Retroussons nos manches, et, s'il vous plaît, à la pioche.

Alexis DANAN

Cet appel a été immédiatement entendu. Il a même dépassé les frontières et, au Sénat Belge, M. BOURGUIGNON a repris pour son compte la formule, représentée par lui comme la seule capable d'assurer une effective protection de l'enfance malheureuse.

Chaque arrondissement de Paris est maintenant doté d'un « Comité de Vigilance et d'Action ».

La province suit le mouvement. Des centaines d'enfants, déjà, ont été tirés du taudis et du désespoir.

Ne serez-vous pas des nôtres ?

Qui sommes-nous ?

C'est en 1936 qu'Alexis DANAN (journaliste et grand reporter) prit conscience de la grande carence existant en France, en effet peu de lois protégeaient les enfants et celles-ci étaient peu ou mal appliquées.

Alexis DANAN s'occupa d'abord des institutions en place. Le 31 mai 1936, il lança un appel à la France entière dans le journal "Paris soir" : "Nous demandons qu'il en soit de l'enfance malheureuse dans ce pays et de l'Enfance tout court, comme il en est des jardins et des monuments des villes qui sont placés sous la protection du public.".

L'appel fut entendu, les consciences s'éveillèrent, les comités étaient nés. Ils sont encore présents aujourd'hui, regroupés en Fédération, apolitique et non confessionnels.

Nous devons à Alexis DANAN la fermeture de certaines maisons dites de correction et également des modifications importantes de notre système ont vu le jour grâce à lui.

Notre association, comité des Pyrénées Orientales, est une antenne locale de la plus ancienne Fédération de France (1936) venant en aide concrètement à l'enfant en danger. En qualité de membre de Défense des Enfants Internationale France (D.E.I.), elle veille également à ce que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E) soit appliquée et respectée au quotidien.

L'association est régie par les textes de la loi 1901 et par un conseil d'administration composé de membres et d'adhérents uniquement bénévoles. Elle travaille en relation étroite avec les administrations en charge de l'enfance (Conseil Départemental, Inspection Académique, Justice et Police) mais ne se substitue jamais aux autorités en place. Le Comité des P.O est d'ailleurs intégré au Comité de pilotage de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (C.R.I.P) du Conseil départemental.

Notre comité collabore aussi avec d'autres organismes concernés et participe à la réflexion sur la protection de l'enfance et de la famille en partenariat avec l'Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.F), le 119, l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (O.N.P.E), l'Observatoire Départemental ou encore la Fondation pour l'Enfance, pour ne citer qu'eux.

Un agrément du rectorat a été accordé, en date du 16 janvier 2013, au comité en complément d'une accréditation ministérielle, pour intervenir auprès des enfants, dans les établissements scolaires et en milieux socio-éducatifs et culturels. Le comité intervient également dans les établissements de formation de futurs professionnels susceptibles d'être en contact avec des enfants.

Le Comité Alexis DANAN a été membre du Comité de pilotage de la Grande Cause Nationale de 1997 (lutte contre la maltraitance et les abus sexuels).

Conférence

Les conséquences du traumatisme crânien chez l'enfant ont longtemps été minimisées. En effet, un jeune cerveau a une plus grande capacité à remodeler ses connections neuronales. Cette plasticité cérébrale accrue permettrait de compenser les effets de lésions cérébrales en aménageant de nouveaux réseaux. "Cela est vrai quand les lésions sont limitées. Mais, si elles sont étendues et situées dans des zones stratégiques du cerveau, les conséquences d'un traumatisme crânien sont alors plus graves que chez l'adulte. En effet, les lésions cérébrales vont perturber le développement de l'enfant, entraînant notamment des altérations de la capacité d'apprentissage et des troubles du comportement", précise le docteur Anne Laurent-Vannier, présidente de l'association France Traumatisme Crânien (FTC). La principale cause de traumatismes crâniens des enfants reste les accidents de la route. Plus sordide, les violences à l'encontre des bébés sont aussi à l'origine de lésions cérébrales. "Un adulte excédé, qui ne supporte plus les pleurs et les cris de l'enfant, le secoue violemment jusqu'à ce qu'il se taise. Or, avant l'âge de 6 mois, le poids de la tête est important alors que le tonus musculaire cervical est encore faible. Ces violentes secousses provoquent des lésions intracrâniennes à l'origine de séquelles graves : polyhandicap, hémiplégie, troubles visuels, épilepsies C'est le syndrome du bébé secoué", commente le docteur Anne Laurent-Vannier

L'enfant à un moment donné possède des acquis et un potentiel. C'est un être en devenir. Longtemps il a été dit que le pronostic après atteinte cérébrale acquise était bon du fait de la plasticité neuronale. (Selon le" principe de Kennard " : plus on est jeune au moment de l'atteinte, moins c'est grave). En fait, toutes les études cliniques concluent au fait que plus l'enfant est jeune au moment de l'atteinte, moins bon est le pronostic si l'atteinte initiale est diffuse ou bien si les lésions concernent des zones stratégiques comme le lobe frontal et ses principales connexions. En effet, les acquis au moment de l'accident sont minimes et les lésions altèrent les capacités d'apprentissage. A l'impact immédiat des lésions vont s'ajouter un effet à retardement par défaut d'apprentissage et l'enfant ne sera pas celui qu'il aurait dû devenir. Il ne s'agit pas d'un retard mais d'un décalage.

Anne Laurent-Vannier

Anne Laurent-Vannier, médecin de Médecine Physique et Réadaptation, préside l'Association France Traumatisme Crânien, association qui réunit tous les intervenants dans la prise en charge du cérébrolésé traumatique ; elle est très investie dans l'évolution de la réparation du dommage lié à la cérébrolésion traumatique.

IRTS et Faire Economie Social et Solidaire

L'événement aura lieu à l'IRTS Perpignan
1 Rue Charles Percier, 66000 Perpignan

Le lieu est facilement accessible :
• en transports en commun
(Ligne 3, arrêt Percier)

• En voiture (parking gratuit Place Paul Séjourné)

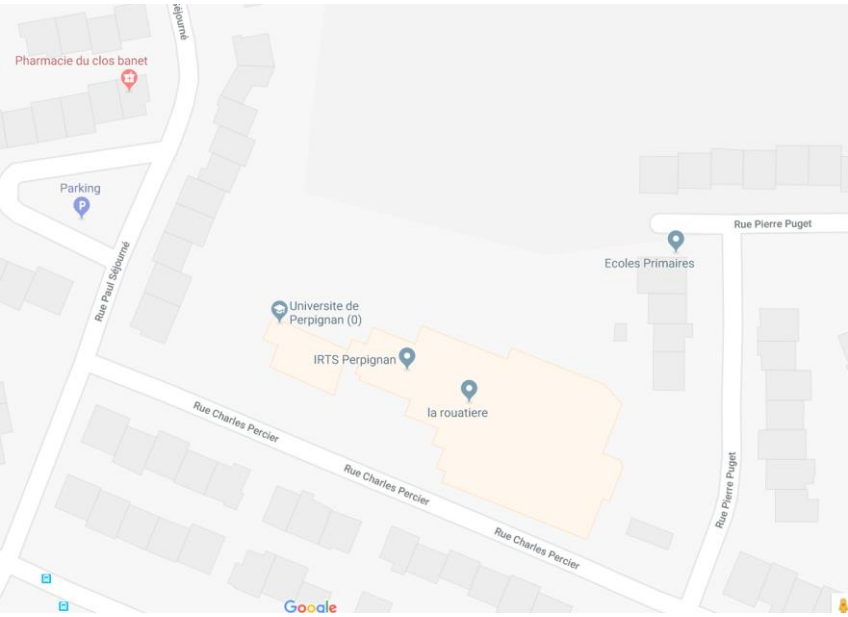

La conférence est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Pôle de Perpignan est installé dans le département des Pyrénées-Orientales depuis 2004. L'IRTS Perpignan est administré par une association Faire Economie Social et Solidaire à but non lucratif (loi 1901).

Dès son ouverture, l'IRTS Perpignan, soutenu par le Conseil Départemental 66 a construit des partenariats avec l'Institut Méditerranéen de Formations aux Soins Infirmiers de Perpignan, l'Université de Perpignan Via Domitia afin de proposer, sur le territoire une réponse de proximité adaptée aux besoins des terrains professionnels et offrant la possibilité aux habitants du département de se former dans leur bassin de vie.

En raison de sa position géographique, l'IRTS Perpignan s'est tourné vers le sud de la Catalogne développant progressivement des projets transfrontaliers permettant aux acteurs locaux et aux apprenants des échanges enrichissants.

Aujourd'hui, l'IRTS Perpignan propose différents niveaux de qualification, depuis le niveau V avec les Assistantes Maternelles, jusqu'au niveau II en proposant la formation de Responsables d'Unités d'Intervention Sociale.

Son partenariat avec l'UPVD a permis la construction de passerelles entre Diplômes d'Etat et formations universitaires, entre la formation et la recherche, permettant à certains diplômés et/ou professionnels de s'inscrire dans un parcours de thèse.

Qui est FAIRE Economie Sociale et Solidaire ?

Association pour la Formation, l'Apprentissage, l'Innovation, la Recherche et l'Education dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire.
L'association FAIRE Economie Sociale et Solidaire est issue de la fusion au 1er janvier 2017 des associations de gestion de l'IRTS du Languedoc Roussillon, du Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé, et de l'IRFFD qui gérait la formation des directeurs d'établissements sociaux. Ces associations fondatrices historiquement inscrites dans le secteur social et médico-social se situent désormais dans le champ plus large de l'Economie Sociale et Solidaire. Faire Economie Sociale et Solidaire est porteuse des valeurs humanistes de progrès social, de développement durable, de laïcité ; fondamentalement nous pensons que par la formation professionnelle nous contribuons à la promotion des personnes et à l'amélioration des pratiques d'intervention auprès des publics concernés.

Nos Précédentes Conférences

21/11/2011 à l IUFM de perpignan
conférence « Anthropologie de la maltraitance » par Pierre LASSUS, psychothérapeute, est administrateur de l'Institut de victimologie1, directeur général honoraire de l'Union française pour le sauvetage de l'enfance

22/05/2012 à l'auditorium du centre hospitalier de perpignan
conférence « Y a-t-il de bonnes fessées » par Brigitte ORIOL Psychothérapeute, assistante d'Alice Miller depuis 1999

19/11/2012 à l'IUFM de Perpignan

Conférence ***« Les oubliés ou l'évaluation de la maltraitance*** » par Anne TURSZ, chercheur INSERM, pédiatre et épidémiologiste,

20/11/2012 à l'IUFM de Perpignan

Parole des Enfants à travers leurs différents moyens d'expression suivie d'une table ronde.

18/11/2013 à l'IUFM de Perpignan

Conférence « ***Oser la vérité sur la maltraitance : la démesure*** » par Céline RAPHAEL Médecin auteure de « La Démesure »

19/11/2013 à l'IUFM et l'IRTS de Perpignan

Parole des Enfants à travers leurs différents moyens d'expression suivie d'une table ronde.

18/11/2014 à l'IRTS de Perpignan

Conférence ***« Comment recueillir la parole d'un enfant victime*** » par Mr Thierry TERRAUBE, Commandant de police Honoraire, responsable de l'unité d'études et de formation au CNEF (Centre national d'études et de formation de la police nationale du Ministère de l'intérieur)

19/11/2014 à l'IRTS de Perpignan

Animation par les Enfants d'une table ronde et exposition de leurs œuvres.

15/06/2015 à la Faculté de l'Education (IUFM) de Perpignan

Conférence ***« Le syndrome du bébé secoué »*** par Madame Caroline REY –SALMON, pédiatre, diplômée de criminologie, médecin légiste au service des urgences médico-judiciaires (U.M.J.), Hôpital-Dieu de Paris, experte près la cour d'Appel de Paris, agréée par la cour de Cassation, chercheuse spécialisée en victimologie, Présidente du Centre de Victimologie des Mineurs (C.V.M.)

16/11/2015 au CHS Léon Jean GREGORY de Thuir

Conférence «***L'enfant, avenir de la famille*** » par Docteur Paul MESSERSCHMITT, pédopsychiatre, Expert près la Cour d'Appel de Paris, médecin attaché aux urgences médico-judiciaires de l'Hôtel Dieu de Paris

15/06/2016 à la Salle Canigou du Conseil Général

Rencontre sur le thème « ***Que devient l'enfant victime ?*** » avec :

Catherine DALOU, Conseil Départemental des Pyrénées Orientales, Responsable de Mission Cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP),

Geneviève BOUSSAGUET, Substitut du procureur de la République de Perpignan,

Valérie FALCONE, Psychologue Service d'Accueil des Urgences Unité Médico-Judiciaire,

Franck SAINT MARTIN, Directeur de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Sant Jordi à Cabestany de la fondation des Apprentis d'Auteuil,

Gilles THELLIER, Défenseur des droits Perpignan

16/06/2016 à la salle des Voiles Rouges de Canet en Roussillon

Conférence « ***L'annulation de la parole de l'enfant abusé*** » par le professeur Liliane Daligand, Médecin spécialiste en médecine légale, professeur émérite des Universités de droit et de médecine à l'université Lyon I et psychiatre, expert près de la Cour d'appel de Lyon. Présidente d'une association de lutte contre les violences faites aux femmes et mobilisée dans « la lutte contre l'inceste ».

08/12/2016 à l'IRTS de Perpignan

Conférence « ***La Défense de l'enfant dans la tourmente des violences conjugales*** » par le juge Edouard DURAND, conseiller à la cour d'Appel d'Orléans, Secrétaire Général de la première présidence, ancien juge aux affaires familiales, ancien juge des enfants.

27/04/2017 à l'IRTS de Perpignan

Conférence-débat « ***Inceste, violences sexuelles : quels obstacles, quelles solutions pour protéger les enfants*** » par le Docteur CATHERINE BONNET Pédopsychiatre, Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur

01/06/2017 à l'IRTS de Perpignan

Conférence-débat « ***Enfants actuels ? La grande émergence « CERVEAU DROIT*** » par le Docteur Marie Françoise NEVEU psychologue clinicienne, psychothérapeute

21/11/2017 à l'IRTS de Perpignan
Conférence ***« La défense judiciaire de l'enfant victime*** » par Maître Isabelle MARBOT-DAURES, Avocate au barreau de Paris

Nos Partenaires

PYRENEES ORIENTALES
le Département

CAJELICE
Librairie – Papeterie
www.cajelice.fr

INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL • PERPIGNAN
irts faire
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Bibi Mob.fr

france bleu roussillon

académie Montpellier

Comité Alexis DANAN des Pyrénées Orientales
Pour la protection de l'enfance

l'ENFANT en majuscule

Informations Pratiques

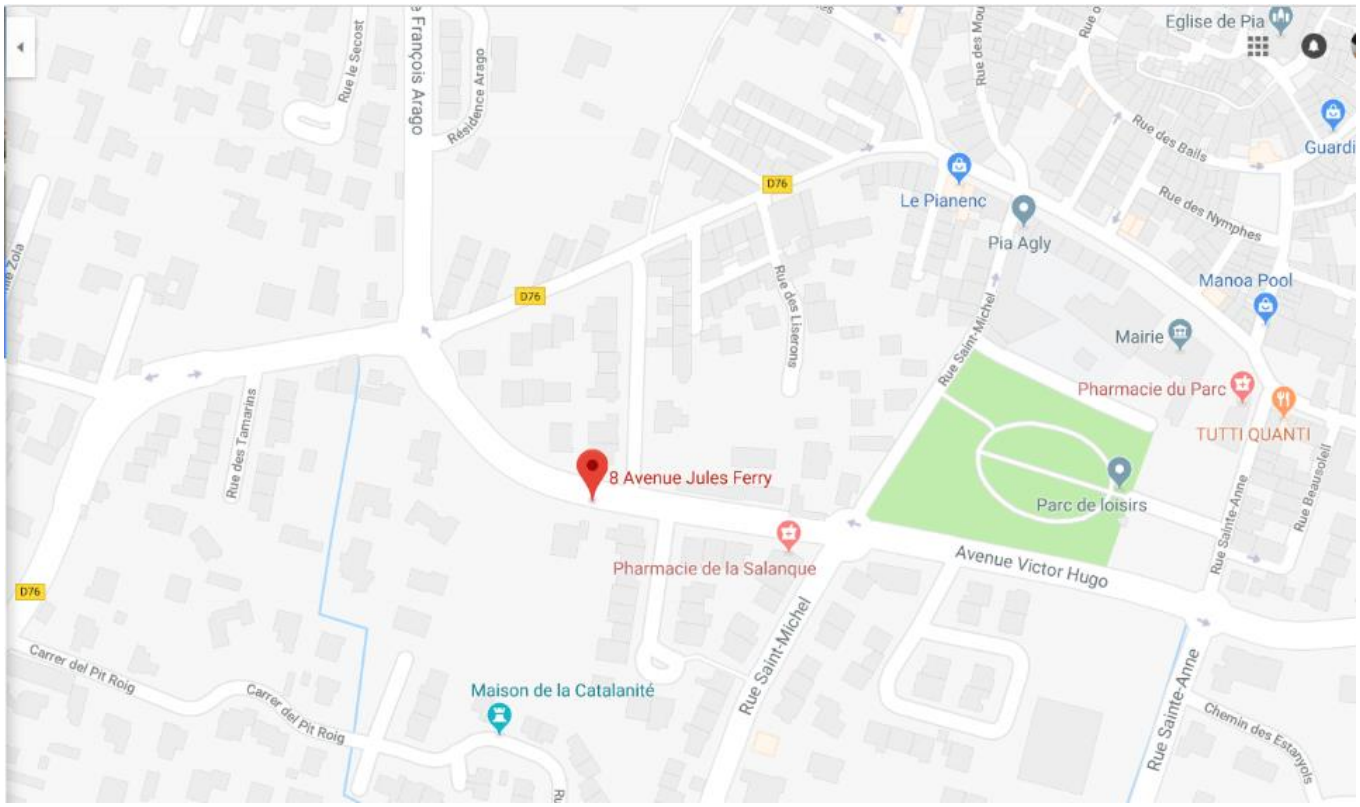

Enfance en Majuscule

Siège social : 8 Avenue Jules Ferry

Adresse Permanence : 1 bis, Rue Saint Michel 66380 Pia

Téléphone : 06 68 63 14 99

Contact Presse : e.agusti@wanadoo.fr